

Énergie, matériaux...

Une maison exemplaire à Montigny-le-Bretonneux

À bientôt 40 ans, ce pavillon ignymontain vient de s'offrir une cure de Jouvence. Sa façade crème abrite désormais une isolation thermique par l'extérieur. Un investissement pour lequel les occupants ont pu compter sur la plateforme RePerE Habitat.



© Christian Lauré

Pour rénover son pavillon, Jean-Luc Manceau a fait appel à l'Alec SQY et RePerE Habitat.

ISOLATION DES COMBLES, POSE D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE, INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES... Pour Jean-Luc Manceau et son épouse, maison rime avec innovation... et expérimentation. « Nous habitons ce pavillon depuis 22 ans. Nous avons fait des travaux progressivement, en fonction des opportunités, du budget... Le crédit d'impôt sur les équipements solaires (NDLR : supprimé en 2014) nous a bien

aidés à l'époque », se souvient Jean-Luc Manceau, consultant en développement durable depuis une dizaine d'années. Cette année, le couple a souhaité réduire sa consommation d'énergie et offrir un coup de jeune à la façade de cette maison construite en 1979. « Nous avons contacté plusieurs artisans, mais chacun vend son savoir-faire en assurant que c'est LA solution. Je n'étais pas convaincu », confie Jean-Luc

Manceau. Plusieurs visites de maisons exemplaires avec l'Alec SQY l'incitent à envisager une isolation thermique par l'extérieur. Technique qui consiste à envelopper le bâtiment d'une « peau » isolante, et éviter ainsi les déperditions de chaleur, tout en réalisant son ravalement. Entre bilan, conseils et simulations des économies et aides financières, l'accompagnement à travers la plateforme RePerE Habitat a permis à ces propriétaires ignymontains de s'assurer que cet investissement, avantageux sur le long terme, répondait à leurs attentes. « On a découvert dans la matériauthèque un isolant à base de fibre de bois compressé qu'on a décidé d'utiliser, à la place du polystyrène. Et on a choisi une entreprise locale (encadré ci-dessous) signataire de la charte RePerE Habitat, ce qui était pour nous un gage de sérieux supplémentaire. »

Le couple n'a pas eu à déménager pendant le chantier et la surface habitable est restée inchangée. Toiture et volets ont, en revanche, dû être modifiés. « Nous savions que ces travaux coûteraient plus cher mais c'est un choix, pour la planète et la valorisation de notre patrimoine », explique Jean-Luc Manceau. « Aujourd'hui, la maison est beaucoup plus agréable à vivre, et nous avons déjà réduit notre consommation d'énergie de 30 % . »

■ E. B.

PIERRICK GÉRARD, PRÉSIDENT DE L'ENTREPRISE ENRSOL

« À Saint-Quentin-en-Yvelines, comme dans d'autres ex-villes nouvelles, de nombreuses constructions ne répondent plus aux normes actuelles. Les matériaux isolants se sont fortement dégradés, ce sont de vraies passoires thermiques. ENRSol est spécialisée dans la construction et la rénovation de maisons plus saines et plus économes. Nous bénéficions

d'une certification RGE (reconnu garant de l'environnement), d'une garantie décennale et nous participons au programme Habiter Mieux de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Nous avons, tout naturellement, été parmi les premiers à rejoindre la plateforme RePerE Habitat. »

• ENRSol : 2, rue Eugène-Pottier à Trappes
Tél. : 01 30 62 55 54 - www.enrsol.fr



© Christian Lauré

Pierrick Gérard et son équipe interviennent dans toute l'Île-de-France.